



Dictionnaires

Académiques

1798 - 1694

Définitions relatives

à la

Science du Blason

A

ABAISSER v. act. Faire aller en bas. Abaissé, ée: participe. Il se dit en termes de Blason, de toutes les pièces placées dans l'écu au-dessous de leur situation ordinaire, et particulièrement du vol des oiseaux, lorsque l'extrémité de leurs ailes est inclinée vers la pointe de l'écu. Vol abaissé.

ABÎME sub. m. Abîme, se dit en termes de Blason, du milieu de l'écu; et il n'est d'usage qu'en cette phrase, En abîme. Ainsi on dit d'une pièce qui est posée au milieu de l'écu sans être chargée d'aucune autre pièce, et sans toucher à aucune autre pièce de l'écu, qu'elle est en abîme. Il porte d'azur à une fleur-de-lis d'or en abîme.

(ABYSME) sub. m. L's ne se prononce point. Abysme Terme de Blason, c'est le milieu de l'ecu. On dit d'une piece qui est dans le milieu de l'ecu, sans toucher à d'autres pieces qu'elle est en abysme. Il porte d'asur à une fleurdelis d'or en abysme.

ABOUTÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit de différentes pièces d'armoiries qui se répondent par les pointes.

ACCOLER v. act. Accolé, ée: participe. Il est aussi adj., et se dit en termes de Blason, de deux choses attenantes et jointes ensemble. Les écus de France et de Navarre sont ordinairement accolés.

ACCORNÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit des animaux qui ont des cornes, quand elles sont d'une autre couleur que l'animal.

(CORNE) - adj. Qui a des cornes. Il n'est employé que dans le blason, où l'on dit, Il porte de gueule, de sable &c. à deux, ou trois vaches accornées &c.

ACCULER v. act. Acculé, ée: participe. En termes de Blason, un cheval acculé, cabré en arrière et sur le cul.

ACHEMENS sub. m. pl. Terme de Blason. Lambrequins découpés.

ADEXTRÉ, ÉE	adj. Terme de Blason, qui se dit des pièces qui en ont une autre à leur droite. Pal adextré d'une croix.
-------------	--

ADOSSER	v. act. Adossé, ée: participe. En termes de Blason, il se dit de deux pièces d'armoiries, comme deux lions, deux poissons, mis dos à dos. Le Duché de Bar a pour armes deux bars adossés. Il porte de gueules à deux lions adossés. Les Peintres, les Sculpteurs et les Antiquaires se servent du même terme, en parlant de deux têtes mises sur une même ligne en sens opposé. (DOS) - part. En terme de blason il se dit de deux poissons qu'on met dos à dos. Le Duché de Bar a pour armes deux bars adossées.
---------	--

AFFRONTER	v. act. Affronté, ée: adj. Terme de Blason. Il se dit de deux animaux qui se regardent. Deux lions affrontés.
-----------	---

AIGLON	sub. m. Aiglon et Aiglette, sont aussi des termes de Blason, dont on se sert indifféremment, pour désigner de jeunes aigles, représentés sans bec et sans serres. Il porte d'azur à trois aiglons d'or, à trois aiglettes d'or.
--------	---

AJOURÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces percées à jour.
------------	--

ALÉRION	sub. m. Terme de Blason. Petit aiglon qu'on représente avec les ailes étendues, et sans bec ni pieds. sub. m. terme de blason. Les Alerions sont de petits Aigles ausquels il ne paroist ny bec, ny pieds, parce qu'on les peint volants en l'air. Montmorency porte d'or à la croix de gueule, accompagnée de seize Alerions d'azur.
---------	--

ALEZÉ, ÉE	(ALEZE) - Terme de Blason, il signifie, Racourcy. Sautoir alezé. croix alezé.
-----------	---

ALLUMÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des yeux qui sont d'un autre émail que le corps de l'animal, ou du flambeau dont la flamme est d'un émail différent.
------------	--

ALTERNÉ, ÉE	adj. Terme de Blason qui se dit des pièces qui se correspondent.
AMADES	sub. m. pl. Terme de Blason. Trois listes plates parallèles.
ANCHÉ	adj. Terme de Blason. Il se dit d'un cimenterre recourbé.
ANGLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit d'une croix en sautoir, quand il y a des figures mouvantes qui sortent des angles.
ANILLE	sub. f. Terme de Blason. Fer de moulin.
ANIMÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Un cheval animé est celui qui paroît en action.
ANNELET	sub. m. Petit anneau. Il n'est guère d'usage qu'en termes de Blason et d'Architecture.
APPAUMÉ	adj. Terme de Blason. Il se dit d'un écu chargé d'une main étendue, et qui montre la paume.
APPOINTÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. On le dit des pièces qui se touchent par les pointes.
ARME	sub. f. Armes, en termes de Blason, se dit de certaines marques propres à chaque Maison noble, et peintes ou figurées sur l'écu et sur la cotte d'armes. Les armes de France. Les armes de l'Empire. Armes pleines. Armes brisées, mi parties, écartelées, contre-écartelées, timbrées. Il porte un lion en ses armes. On appelle Armes fausses, ou Armes à enquerre, des armes qui ne sont pas selon les règles du Blason, comme lorsqu'il y a métal sur métal, ou couleur sur couleur. Et on appelle Armes parlantes, celles qui expriment en tout ou en partie le nom de la Maison. Ainsi Les armes du Royaume de Castille, sont un château. Les armes de la Maison de Mailli, des maillets; celles de la Maison de Créqui, un créquier, etc.

Armes, en termes de Blason, se dit de certaines marques propres & hereditaires à chaque Maison noble, lesquelles estoient peintes, ou figurées sur l'escu & sur la cotte d'armes. Armes fausses, sont des armes qui ne sont pas selon les regles du Blason, comme lors qu'il y a metal sur metal, ou couleur sur couleur. On les appelle aussi, des armes à enquerre. Armes parlantes, sont celles qui expriment en tout ou en partie le nom de la Maison, comme le Royaume de Castille porte un chasteau, la Maison de Crequy un crequier, la Maison de Mailly par des maillets &c.

ARMOIRIES	sub. f. pl. Il signifie la même chose qu'Armes, en termes de Blason. Faire peindre ses armoiries. (ARME) - sub. f. pluriel. Armes, il sign. la mesme chose qu'Armes en termes de Blason. En ce sens, Armes, & Armoiries ne se disent qu'au pluriel.
ARMORISTE	sub. m. Celui qui fait des armoiries, qui enseigne le Blason, ou qui écrit sur le Blason.
ARRONDIR	v. act. Arrondi, en termes de Blason, s'applique à tout ce qui étant rond par sa nature, est représenté en relief par le moyen de certains traits.
AZUR	sub. m. Azur en termes de Blason, se dit de l'émail bleu des Armoiries. Les Armes de France sont d'azur à trois fleurs de Lis d'or. sub. m. Azur, En termes de Blason, signifie, Bleu. Il porte d'azur &c.

B

BANDE	sub. f. Bande en termes de Blason, signifie une des pièces de l'écu, laquelle va du haut de la partie droite de l'écu au bas de la partie gauche. Il porte de gueules à la bande d'or.
BANDER	v. act. Bandé, ée, participe. Il se dit en termes de Blason, d'un écu ou de toutes pièces couvertes de bandes. Bandé d'or et de sable.
BARRE	sub. f. Barre en termes de Blason, signifie une des pièces de l'écu, laquelle va du haut de la partie gauche de l'écu, au bas de la partie droite. Il porte de gueules à la barre d'argent. sub. f. Barre, Est aussi un terme de blason. Il porte de gueules à la barre d'argent.
BARRER	v. act. (Bârer.) Barré, ée, participe. Il se dit aussi en termes de Blason. Barré d'argent et de gueules.
BASTILLÉ, ÉE	adj. Il se dit en termes de Blason des pièces qui ont des créneaux renversés qui regardent la pointe de l'écu. D'argent au chef bastillé d'or.
BATAILLÉ, ÉE	adj. Se dit en termes de Blason, d'une cloche dont le battant, qu'on nomme Batail, est d'un autre émail que la cloche.
BESANT	sub. m. Ancienne monnaie de l'Empire de Constantinople. Besant d'or. Besant d'argent. On paya tant de besans pour la rançon de ce Prince. Besant en terme de Blason, est une pièce d'or ou d'argent. Il porte d'azur à trois besans d'or, deux et un.
BILLETÉ	adj. En termes de Blason, un écu billeté, un écu chargé de billettes.
BILLETTE	sub. f. Terme de Blason. C'est une pièce d'armoirie en forme de petit carré long, qui est quelquefois de métal, et quelquefois de couleur.

BISSE sub. f. Terme de Blason, emprunté de l'Italien Biscia. Il signifie un serpent.

BLASON sub. m. Armoirie, assemblage de tout ce qui compose l'Écu armorial. Sur les anciens tombeaux, on trouve les blasons de plusieurs Maisons illustres. On appelle aussi Blason, L'art des Armoiries. Entendre le Blason. Savoir le Blason. Enseigner le Blason. Les règles du Blason. Armoiries qui sont contre les règles du Blason.

sub. f. Armoirie, assemblage de tout ce qui compose l'Escu Armorial. Sur les anciens tombeaux on trouve les blasons de plusieurs Maisons illustres qui sont esteintes. On appelle aussi, Blason, La connoissance des Armoiries. Entendre le blason, sçavoir le blason. parler en termes de blason. enseigner le blason, les regles du blason. armoiries qui sont contre les regles du blason.

BLASONNER v. act. Peindre les Armoiries avec les métaux et les couleurs qui leur appartiennent. Le Peintre a fait ces armoiries en grisaille, il falloit les blasonner. Il se dit aussi de certaines lignes et des points qu'on nomme Hachures, et que les Graveurs font pour représenter les métaux et les couleurs. Le Graveur n'a pas bien blasonné les Armoiries sur cette vaisselle. Il signifie aussi, Expliquer les Armoiries dans les termes propres à la science du Blason. Quand cet homme parle d'Armoiries, il les blasonne très-bien.

v. act. Peindre des Armoiries avec les metaux & les couleurs qui leur appartiennent. Le Peintre a fait ces Armoiries en grisaille, il falloit les blasonner. Il se dit aussi de certaines marques qui se font par les graveurs, pour représenter les memes metaux & couleurs. Le graveur n'a pas bien blasonné les Armoiries sur cette vaisselle. Blasonner, Se dit aussi, Pour expliquer les Armoiries dans les termes propres à cet art. Quand cet homme parle des Armoiries, il les blasonne en perfection.

BOURDONNÉ, ÉE adj. Il se dit en termes de Blason, des croix garnies aux extrémités de pommes ou bâtons semblables à ceux des Pèlerins.

BOUTEROLLE	sub. f. La garniture qu'on met au bout d'un fourreau d'épée. Une bouterolle d'acier. Une bouterolle d'argent. Il est aussi terme de Blason.
------------	---

BRETESSÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces crénelées haut et bas en alternative. Une bande breteessée.
--------------	--

BRIS	sub. m. Bris en termes de Blason, signifie une bande de fer propre à tenir une porte sur ses gonds.
------	---

BRISER	v. act. Briser v. n. se dit aussi en termes d'Armoiries, pour dire, Ajouter une pièce d'Armoirie à l'écu des armes pleines d'une Maison, afin de distinguer les branches cadettes de la branche aînée. Briser d'un lambel. Briser d'un lion. Briser d'une barre. Briser d'une bordure de gueules. Brisé, ée, participe. On appelle, en termes de Blason, Chevron brisé, un chevron dont la tête est séparée. Il porte d'or à trois chevrons brisés de gueules. Brisé, brisée - part. Il a les significations de son verbe. Chevron brisé. Terme de blason.
--------	--

BRISURE	sub. f. En termes de Blason, c'est une pièce d'armoirie que les cadets ajoutent à l'écu des armes pleines de la Maison dont ils sont. sub. f. Terme de blason. Certaine marque que les cadets portent à leurs armoiries, pour se distinguer de leurs aînez.
---------	--

BROIE	ou MAQUE. sub. f. Instrument propre à broyer le chanvre et le lin. Broie dans le même sens, est un terme de Blason.
-------	---

BURÈLES	sub. m. pl. Terme de Blason. Fasces diminuées en nombre pair.
---------	---

C

CANTON	Canton, en termes de Blason, se dit d'un quartier qui est moindre que le quartier ordinaire de l'écu. Il se dit encore des parties dans lesquelles un écu est partagé par les pièces dont il est chargé. Il porte d'or au canton d'azur. Il porte une croix d'or et une étoile à chaque canton.
CANTONNÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces accompagnées, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures. Croix cantonnée de quatre étoiles.
CARNATION	sub. f. Carnation, se dit en Blason, de toutes les parties du corps humain qui sont représentées au naturel. D'argent, à la tête de carnation.
CASQUE	sub. m. Casque, en termes de Blason, se dit de la représentation d'un casque sur l'écusson des armoiries. Porter le casque de face. Il n'y a que les Souverains qui portent le casque ouvert et couronné. sub. m. Heaume, salade. On appelle, Casque, en termes de blason, le heaume ou timbre qui est dessus l'escusson. Casque en face. casque ouvert, couronné &c.
CHARGEURE	sub. f. (On pr. Charjure.) Terme de Blason. Il se dit des pièces qui en chargent d'autres.
CHARGER	v. act. Chargé, en termes de Blason, se dit des pièces sur lesquelles il y en a d'autres. Bande d'or chargée de six croisettes de sable.
CHÂTELÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit d'une bordure ou d'un lambel chargé de plusieurs châteaux. La bordure de Portugal et le lambel d'Artois sont châtelés.
CHEF	sub. m. Chef, en termes de Blason, est une pièce qui est au haut de l'écu, et qui en occupe le tiers.

sub. m. Chef, en termes de blason, est une pièce qui occupe le tiers le plus haut de l'escu. Il porte d'argent au chef de gueules.

CHEVELÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit d'une tête dont les cheveux sont d'autre émail ou d'autre couleur que la tête. Tête d'argent chevelée de sable.

En termes de blason, se dit d'une teste dont les cheveux sont d'autre esmail ou d'autre couleur que la teste.

CHEVILLER v. act. Chevillé, en termes de Blason, se dit des ramures d'un bois de cerf. Il porte d'azur à deux bois de cerf, chaque branche chevillée de six pièces d'argent.

CHEVRON sub. m. En termes de Blason, on appelle Chevron, deux pièces plates assemblées, dont la pointe est tournée vers le haut de l'écu; Chevron brisé, quand la pointe d'en-haut est fendue, en sorte que les pièces ne se touchent que par un de leurs angles.

(CHEVRE) - On dit en termes de blason, Chevron rompu. chevron brisé.

CHEVRONÉ, ÉE adj. Se dit en termes de Blason, des pièces ou de tout l'écu chargés de chevrons.

CIMIER sub. m. L'ornement qu'on porte au haut du casque. Il avoit une telle bête, une telle figure pour cimier. En termes de Blason, c'est la figure de quelque animal, ou de quelqu'autre chose qui se met au-dessus du timbre.

(CIME) - sub. m. En termes de blason, c'est la figure de quelque animal, ou de quelque autre chose, qui surmonte le timbre. Les armes de Montmorency ont un chien courant pour cimier.

COLLETER v. act. Colleté, ée. participe. On dit en termes de Blason, Colleté, colletée, en parlant d'un animal qui a un collier d'un émail, ou d'une couleur différente de celle du corps. Levrette de sable colletée d'argent.

COMÈTE	sub. f. On appelle en termes de Blason, Comète, une étoile à queue ondoyante, qu'on représente avec huit rayons.
COMÉTÉ, ÉE	adj. Terme de Blason, qui se dit des pièces qui ont des rayons ondoyans et mouvans du chef; au lieu que les rayons flamboyans sont mouvans de la pointe de l'écu.
CONTREVAIR	(VARIER) - Terme de Blason. C'est la mesme chose que Vair, sinon que la disposition des pieces est differente, c'est à dire, que la pointe des petites pieces d'azur est opposée à la pointe des pieces de mesme couleur, & la pointe des pieces d'argent est opposée à la pointe des pieces de mesme metal.
CONTREVAIRÉ	(VARIER) - adj. Terme de blason. Il a le mesme sens que Contrevair, sinon que les emaux sont les mesmes qu'au Vair.
CORDELIÈRE	sub. f. Corde à plusieurs noeuds. Ce mot n'est guère usité qu'en termes de Blason. La Reine Anne de Bretagne entoura son écu d'une cordelière. On appelle aussi Cordelière, certaine petite tresse à plusieurs noeuds, que les dames portent quelquefois au cou. C'est aussi un ornement d'Architecture. (CORDE) - sub. f. Corde à plusieurs noeuds, comme est celle dont les Cordeliers ceignent leurs robes. Ce mot n'est guere usité qu'en termes de blason. La Reine Anne de Bretagne entoura son escu d'une Cordeliere. elle institua l'Ordre de la Cordeliere pour les Dames. les Dames portent la Cordeliere nouée en quatre endroits & entrelassée de quatre laqs d'amour courants autour de leur escu. On appelle aussi, Cordeliere, certain petit cordon noir à plusieurs noeuds que les Dames portent quelquefois au col.
CORS	sub. m. plur. Terme de Vénerie et de Blason. Il se dit des cornes qui sortent des perches du cerf. Un cerf de dix cors, ou plus communément, un cerf dix cors, pour dire, un cerf de moyen âge.

COULEUR	sub. f. Couleur, en termes de Blason, se dit des cinq couleurs, azur, gueules, sinople, sable et pourpre. Couleur sur métal. Métal sur couleur. sub. f. Couleur, en matiere de blason. Couleur sur metal, & metal sur couleur &c.
COUPER	v. act. On dit, en termes de Blason, Coupé, parti, tranché, etc.
CRAMPONNER	v. act. Cramponné, se dit en Blason, des pièces qui ont à leurs extrémités une demi-potence.
CRÉNELER	v. act. Faire des créneaux, façonner en forme de créneaux. Créneler une muraille. Créneler une roue de machine. Crénelé, ée. participe. C'est aussi un terme de Blason. Pal crénelé. Croix crénelée. Crenelé, crenelée (CRENEAU) - part. C'est aussi un terme de blason. Pal crenelé. croix crenelée.
CRÉQUIER	sub. m. Prunier sauvage. Il est resté terme de Blason. Le créquier en Blason, ressemble à un chandelier à sept branches.

D

DANCHÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces, telles que le pal, le chef, la face, lorsqu'elles sont terminées par des pointes en forme de dents.
DEUX	adj. On dit en termes de Blason, Deux et un, pour dire, deux en chef, et un en pointe. Il y a dans l'écu de France trois fleurs de lis, deux et un.
DEXTRE	sub. f. En termes de Blason, on dit le côté dextre, pour dire, le côté droit; dextre, pour dire, à droite.
DEXTROCHÈRE	sub. m. Terme de Blason. Il se dit d'un bras, soit nu, soit garni d'un fanon.
DIAPRÉ, ÉE	Participe du verbe diaprer, qui n'est plus guère en usage qu'en Poésie, et comme terme de Blason. Varié de plusieurs couleurs. Il y a une espèce de prunes violettes qu'on appelle Prunes diaprées.
DIFFAMER	v. act. Diffamé, ée. participe. se dit en termes de Blason, d'un animal sans queue.
DOLOIRE	sub. f. Instrument de Tonnelier, qui sert à unir le bois. Égaler le bois avec une doloire. C'est aussi une pièce du Blason.
DONJONNÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des tóurs ou châteaux qui ont des tourelles.
DRAGONNÉ	adj. Terme de Blason. Il se dit des animaux représentés avec une queue de dragon.

E

ÉCARTELER	v. act. Écarteler. v. n. Terme de Blason. Partager l'écu en quatre. Il écartelle de telles et telles armes, ou de tels et tels émaux. Escarteler (QUATRE) - v. neut. Terme de blason. Partager l'escu en quatre. Il escartelle de telles & de telles armes.
ÉCUSSON	sub. m. Écu d'armoiries. Il ne se dit qu'en termes de Blason. L'écusson de France.
EFFARER	v. act. Effaré, ée. participe. Il est aussi adj. en termes de Blason, et se dit d'un cheval qui est levé sur ses pieds. D'azur au cheval gai et effaré d'argent.
EFFRAYER	v. act. Effrayé, ée. participe. En termes de Blason, il se dit d'un cheval qui est dans une action rampante.
ÉLANCER	v. Élancé, ée. participe. Il se dit en termes de Blason, d'un cerf couvert. D'azur au cerf élançé d'or.
EMBOUCHER	v. act. Embouché, en termes de Blason, se dit d'un cornet, d'une trompe, d'un cor dont le bout est d'un émail différent de celui du cor, etc.
EMBRASSER	v. act. Embrassé, ée. participe. En termes de Blason, il se dit d'un écu parti, coupé ou tranché d'une seule émanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre. D'argent embrassé de gueules.
EMMANCHER	v. act. Emmanché, ée. participe. En termes de Blason, il se dit des haches, faux, etc. qui ont un manche d'un émail différent. D'azur à trois faux d'argent emmanchées d'or.
EMPOIGNER	v. act. Empoigné, en termes de Blason, se dit de flèches ou javelots au moins au nombre de trois, liés ensemble par le milieu.

ENDENTÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit d'un pal, d'une bande et autres pièces composées de triangles alternés de divers émaux.
ENGOULER	v. act. Engoulé, se dit en termes de Blason, des pièces dont les extrémités entrent dans des gueules d'animaux.
ENGRÊLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit de certaines pièces honorables de l'écu, qui sont dentelées tout autour. Il porte d'or à la croix engrêlée de gueules. Il porte de sable au chevron engrêlé d'argent.
ENGRELURE	sub. f. C'est aussi un terme de Blason, pour signifier une bordure engrêlée, qui n'a de largeur que le quart de la bordure ordinaire.
ENQUERRE	v. act. Vieux mot qui signifie la même chose que S'enquérir, et n'a presque aucun usage que dans le Blason, où l'on appelle Armes à enquerre, des armes qui ayant couleur sur couleur, ou métal sur métal, donnent lieu de s'informer pourquoi on les a faites contre les règles ordinaires du Blason. (QUERIR) - Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le Blason, où l'on appelle Armes à enquerre, des Armes qui ayant couleur sur couleur, ou metal sur metal, donnent lieu de demander pourquoi on les a faites contre les regles ordinaires du Blason.
ENTER	v. act. Enté, se dit en termes de Blason, des partitions, des bandes, paux, etc. qui entrent les uns dans les autres en ondes.
ENTRAVAILLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des oiseaux qui ont un bâton passé entre les ailes ou les pieds.
ENTRETENIR	v. act. Entretenu, se dit en termes de Blason, des clefs et autres choses pareilles, liées ensemble par leurs anneaux.
ÉPLOYÉ, ÉE	adj. Terme de Blason, qui n'est guère d'usage qu'en cette phrase, Aigle éployée, qui signifie une aigle dont

les ailes sont étendues. D'argent à l'aigle éployée de sable.

Esployé (PLEYON) - adj. Terme de Blason, qui n'a guere d'usage qu'en cette phrase, Aigle éployée, qui signifie une Aigle dont les ailes sont estendus. D'argent à l'aigle éployée de sable.

ÉQUIPER	v. act. Équipé, ée. participe. En termes de Blason, il se dit d'un vaisseau qui a ses voiles et ses cordages. De gueules à la nef équipée d'argent.
ÉQUIPOLLER	v. act. On dit en termes de Blason, cinq points d'or équipollés à quatre d'azur, pour signifier, neuf carrés mis en forme d'échiquier, dont il y en a cinq, savoir, ceux des quatre coins et du milieu, d'un émail différent de celui des quatre autres carrés.
ESSONNIER	sub. m. Terme de Blason. C'est un double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure.
ÉTINCELÉ	adj. En termes de Blason, on appelle écu étincelé, Celui qui est semé d'étincelles.
ÉVIRÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des animaux qui n'ont point de marque de sexe.

F

FACE sub. f. Face et Facer. Termes de Blason. Voy. Fascer et Fasce.

FAILLIR v. neut. En termes de Blason, il se dit des chevrons rompus dans leurs montans.

FANON sub. m. Fanon, signifie cet ornement de la largeur d'une Étole, que les Prêtres et les Diacres portent au bras, et qu'on appelle ordinairement un Manipule. Le Fanon doit être de même étoffe que l'Étole. Fanon s'est conservé en style de Blason. On appelle aussi Fanons, Les deux pendans de la mitre des Évêques, et ceux d'une bannière.

FASCE sub. f. Terme de Blason. On appelle ainsi une des pièces honorables de l'écu, qui en occupe le milieu d'un côté à l'autre, qui est fait comme une espèce de règle, et qui a de largeur le tiers de celle de l'écu. Porter d'azur à la fasce d'or, à la fasce d'argent.

sub. f. Terme de Blason. On appelle ainsi la piece qui traverse le milieu de l'escu d'un costé à l'autre, & qui est faite comme une espece de reigle. Il porte d'azur à la fasce d'or, d'argent, à la fasce de gueules.

FASCÉ, ÉE adj. Terme de Blason, qui se dit d'un écu chargé de fascés égales en largeur et en nombre. Fascé d'or et de gueules.

FEUILLÉ, ÉE adj. Il se dit aussi en termes de Blason, des feuilles des plantes, lorsqu'elles sont d'un émail différent de celui de la plante. D'argent aux trois tulipes tigées de sinople, et feuillées de gueules.

FICHER v. act. Fiché, en termes de Blason, se dit des croix et des croisettes qui ont le pied aguisé.

FIER, ÈRE adj. En termes de Blason, il se dit d'un lion hérissé.

FIERTÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit des poissons dont on voit les dents.

FIGURER	v. act. En termes de Blason, il se dit des pièces sur lesquelles on exprime la figure du visage humain.
FLAMBANT, ANTE	adj. Qui flambe. Flambant, en termes de Blason, se dit des pals ou paux ondes et aiguisés en forme de flamme. D'argent à trois paux flambans de gueules.
FLANQUER	v. act. Flanqué, ée. participe. En termes de Blason, il se dit des pals, arbres, et autres figures qui en ont d'autres à leur côté.
FLEURÉ, FLEURETÉ, FLEURONÉ, ÉE	adj. Termes de Blason, qui se disent des pièces qui sont terminées en fleurs, ou bordées de fleurs.
FLORENCÉ, ÉE	adj. Il se dit, en termes de Blason, d'une pièce terminée en fleur-de-lis.
FLOTTANT, ANTE	adj. En termes de Blason, il se dit des navires et des poissons qui sont sur l'eau. De gueules au navire équipé d'argent, flottant et voguant sur des ondes de même.
FORCENÉ, ÉE	adj. Forcené, se dit en termes de Blason, d'un cheval effaré.
FOURCHER	v. neut. En termes de Blason, on appelle croix fourchée, celle dont les branches sont terminées par trois pointes qui font deux angles rentrants.
FOURRURE	sub. f. Fourrure, signifie en termes de Blason, un fond de fourrure qui est ou d'hermine ou de vair. En Blason on ne met point fourrure sur fourrure.
FRANC-QUARTIER	Terme de Blason. On nomme ainsi Le premier quartier de l'écu qui est à la droite du côté du chef, et qui est moins grand qu'un vrai quartier d'écartelage, et d'un émail différent du reste de l'écu. D'azur à deux mains d'or, au franc-quartier échiqueté d'argent et d'azur.
FRANGER	v. act. En termes de Blason, il se dit des gonfanons qui ont des franges d'un autre émail. D'or au gonfanon de gueules, frangé de sinople.

FRETTÉ, ÉE	adj. Il se dit en termes de Blason, des pièces couvertes de bâtons en sautoirs, qui forment des lozanges.
------------	---

FRUITÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des arbres chargés de fruits d'un émail différent. D'argent à l'oranger de sinople fruité d'or.
------------	---

FURIEUX, EUSE	adj. Furieux, en termes de Blason, se dit d'un taureau élevé sur ses pieds. D'azur au taureau furieux et levé en pieds d'or.
---------------	--

FUSELÉ, ÉE	adj. Il se dit aussi en termes de Blason, d'un écu chargé de fusées. Fuselé d'or et de sinople.
------------	---

FUTÉ, ÉE	adj. En termes de Blason, il se dit d'une javeline ou autre arme, dont le fer et le bois sont de deux émaux différens. D'or à trois javelines de gueules, futées de sable.
----------	--

G

GAI, GAIE	adj. En termes de Blason on appelle un cheval gai, un cheval qui n'a ni selle ni bride.
GARNIR	v. act. En termes de Blason, garnie se dit d'une épée dont la garde est d'un autre émail que la lame.
GIRON	sub. m. On appelle Giron, en termes de Blason, une espèce de triangle, dont la base est aussi large que la moitié de l'écu, et dont la pointe est au centre de l'écu. Il porte d'or au giron d'azur.
GIRONNÉ	adj. Terme de Blason. Il se dit d'un écu où il y a quatre girons d'un émail, et quatre d'un autre. Il porte gironné d'argent et de gueules.
GLANDÉ, ÉE	adj. En termes de Blason, il se dit des chênes chargés de glands d'un émail différent de celui des chênes.
GONFALON	sub. m. Bannière d'église à trois ou quatre fanons, qui sont des pièces pendantes. Ce mot est principalement d'usage dans le Blason. On dit aussi Gonfanon.
GORGÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit d'un lion, d'un cygne, ou autre animal, dont le cou est ceint d'une couronne d'un autre émail que celui de l'animal.
GRIFFON	sub. m. Espèce d'oiseau de proie semblable à l'aigle. On appelle aussi Griffon, un animal fabuleux, moitié aigle et moitié lion. On emploie ce mot dans le Blason. Il porte d'or au griffon de sable.
GRILLE	sub. f. Grille, est aussi un terme de Blason. Il se dit de certains barreaux qui sont à la visièrre d'un heaume, qui empêchent que les yeux du chevalier ne soient offensés.
GRILLET	sub. m. ou GRILLETTE, sub. f. Terme de Blason. Sonnette ronde qu'on met au cou des chiens et aux jambes des oiseaux de proie.

GRILLETÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des oiseaux de proie qui ont aux pieds des sonnettes.
GRINGOLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason, qui se dit des pièces terminées en têtes de serpent.
GUEULES	sub. m. Terme de Blason. Couleur rouge. Le gueules est une des couleurs dont on se sert dans les armoiries. Il porte de gueules à la bande d'or.
GUMÈNE	sub. f. Terme de Blason. Le câble d'une ancre.

H

HACHURES sub. f. pl. En termes de Blason, on appelle aussi Hachures, Les traits ou les points dont on se sert pour marquer la différence des couleurs et des métaux. Les traits horizontaux marquent l'azur. Les traits perpendiculaires marquent le gueules. Les traits diagonaux de droite à gauche marquent le sinople. Les traits diagonaux de gauche à droite marquent le pourpre. La hachure en pal contre-hachée en fasce marque le sable. Les pièces simplement pointillées sont d'or. Celles qui sont sans aucuns traits ni points, sont d'argent.

HAMADE ou HAMÉIDE. sub. f. Terme de Blason. Fasce formée de trois pièces alésées. Suivant différens Auteurs, Les haméides sont des barrières de manège, de clôture, des chantiers de cave, etc.

HAUSSER v. act. Haussé, en termes de Blason, se dit du chevron et de la fasce, quand ils sont placés plus haut qu'à l'ordinaire.

HAUT, HAUTE adj. En termes de Blason, on appelle Épée haute, celle qui est droite.

HEAUME sub. m. Casque, habillement de tête d'un homme d'armes. Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans le Blason.

HÉRALDIQUE adj. des 2 g. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, Science héraldique, qui veut dire, La science du Blason et des Armoiries.

(HERAUT) - adj. des 2 g. Il n'a guere d'usage qu'en cette phrase. Science heraldique, qui veut dire la science du blason & des armoiries dont les Herauts estoient autrefois Juges.

HERAUT sub. m. L'H s'aspire. Officier d'un Prince, ou d'un Etat souverain, auquel on commet d'ordinaire les deffis publics, & les denonciations de guerre, & qui a beaucoup d'autres fonctions dans les ceremonies.

C'estoient autrefois les Herauts qui denonçoient les joustes & les tournois, & qui estoient Juges des armoiries & de leurs blasons. Heraut d'armes. le Roy a denoncé la guerre par un Heraut. Heraut du titre de Montjoye, du titre de Bourgogne.

HÉRISSONNÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit d'un chat ou d'un autre animal ramassé et accroupi.

HERMINE sub. f. Petit animal blanc dont le poil est très-fin, et qui a le bout de la queue noir. Robe fourrée d'hermine. Manteau doublé d'hermine. Hermine, est aussi un terme de Blason, et il se dit d'une des deux fourrures du Blason. Les Ducs de Bretagne portoient d'hermine.

sub. f. Petit animal blanc qui a le bout de la queue noir. Robe fourrée d'hermine. C'est aussi une des deux fourrures du Blason. Les Ducs de Bretagne portoient d'hermine.

HERMINÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces dont le fond est d'argent moucheté de noir. Il porte de gueules à la croix herminée.

(HERMINE) - Terme de Blason. Il porte de gueule à la croix herminée.

HERSER v. act. Hersé, se dit aussi en termes de Blason, en parlant d'un château représenté avec une herse. Il porte de gueules au château d'or hersé de sable.

HOUSSER v. act. Houssé, ée. participe. En termes de Blason, il se dit d'un cheval qui a sa housse.

J

- JUMELÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit d'un sautoir, d'un chevron, et de toute pièce formée de deux jumelles.
-
- JUMELLES sub. f. pl. Jumelles, en termes de Blason, sont deux petites fascés, bandes, barres, etc. parallèles, qui n'ont en largeur que le tiers de la largeur ordinaire.

L

LAMBEL sub. m. Terme de Blason. Certaine brisure dont les puînés chargent en chef les armes pleines de leur maison. Les armes d'Orléans sont de France au lambel d'argent.

LAMBREQUINS sub. m. plur. Terme de Blason. Ornemens qui pendent du casque autour de l'écu.

LAMPASSÉ, ÉE adj. Terme de Blason. On dit, lion lampassé de gueules, pour dire, un lion représenté avec la langue qui sort.

(LAMPAS) - adj. Terme de blason. On dit lion lampassé de sinoples; pour dire, un lion dont la langue sort, & qui est de couleur verte, qu'on appelle sinoples en blason.

LANGUÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit des oiseaux, aigles, etc. dont la langue sort, et est d'un autre émail que le corps de l'animal.

LÉOPARD sub. m. En termes de Blason, on appelle Léopard lioné, un Léopard qui est représenté ayant les pattes de devant élevées, comme on représente ordinairement les lions. Et lion léopardé, un lion qui est représenté vu de face, et sans avoir les pattes de devant dans une situation différente de celles de derrière. On l'appelle aussi lion passant.

LEVER v. act. Levé, en termes de Blason, se dit d'un ours levé sur ses pieds de derrière.

LIONNÉ adj. En termes de Blason, se dit d'un léopard rampant.

LISTON sub. m. Terme de Blason. Petite bande sur laquelle on écrit la devise.

LONGER v. act. Longé, ée. participe. En termes de Blason, il se dit des oiseaux qui ont des longes d'un autre émail que le corps de l'animal.

LORÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des nageoires des poissons qui sont d'un émail différent de celui des poissons.
----------	---

LOSANGE	sub. f. Figure à quatre côtés égaux, ayant deux angles aigus, et deux autres obtus. Cela est taillé en losange. Un diamant taillé en losange. Et en style de Blason, Il porte en ses armes trois losanges. Les filles portent l'écu de leurs armoiries en losange.
---------	--

LUMIÈRE	sub. f. En termes de Blason, il se dit des yeux de certains animaux qui sont d'un émail différent de celui de l'animal. Sanglier d'argent aux lumières d'azur.
---------	--

LUNELS	sub. m. pl. Terme de Blason. Il se dit de quatre croissans appointés comme s'ils formoient une rose à quatre feuilles.
--------	--

M

MACLE	sub. f. Terme de Blason, qui signifie une manière de losange percée à jour par le milieu. Il porte de gueules à trois macles, à neuf macles d'or. sub. f. Terme de blason, qui signifie, une maniere de losange percée à jour par le milieu. Il porte de gueules à trois macles, à neuf macles d'or.
MALORDONNÉ, ÉE	adj. Terme de Blason, qui se dit de trois pièces mises, une en chef, et les deux autres parallèles en pointe.
MANTEAU	sub. m. En termes de Blason, le Manteau est une fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu.
MANTELÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des lions et autres animaux qui ont un mantele dont il faut spécifier l'émail.
MARINER	v. act. Mariné, en termes de Blason, se dit des lions et autres animaux, qui ont une queue de poisson, comme les sirènes.
MEMBRÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des jambes et cuisses des aigles et autres animaux, quand elles sont d'un émail différent de celui de l'animal.
MERLETTE	sub. f. On appelle ainsi en termes de Blason, un petit oiseau représenté sans pieds ni bec. Il porte d'or à trois merlettes de sable.
MÉTAL	sub. m. On appelle en termes de Blason, Métaux, l'or et l'argent, par opposition à Émaux, qui désigne les couleurs.
MÉZAIL	sub. m. Terme de Blason. Le devant ou le milieu du héaume, qui s'avance droit, et qui comprend le nasal et le ventail. Les Princes portent leurs héaumes ayant le mézail taré, ou posé de front.

MI-PARTI, IE	adj. En termes de Blason, il se dit de deux écus différens, qui coupés par la moitié, et joints ensemble, n'en font qu'un seul.
--------------	---

MIRAILLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des ailes des papillons et des queues de paon qui sont de différens émaux.
--------------	--

MONTANT	sub. m. Montant, en termes de Blason, se dit des croissans, écrevisses, et autres pièces qui sont dressées vers le chef de l'écu. Il est opposé à Versé.
---------	--

MORNÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des lions et autres animaux, sans dents, bec, langue, griffes et queue. En termes de chevalerie, il se dit des armes dont le fer étoit emoussé, qu'on appeloit aussi Armes courtoises.
-----------	--

MOUCHETER	v. act. Moucheté, ée. participe. Il se dit, en termes de Blason, de toutes les pièces chargées de mouchetures d'hermine.
-----------	--

MOUCHETURE	sub. f. On appelle, en termes de Blason, Mouchetures d'hermine, de petites figures qu'on met pour représenter des queues d'hermine.
------------	---

MOUVANT, ANTE	adj. En termes de Blason, il se dit des pièces attenantes au chef, aux angles, aux flancs, ou à la pointe de l'écu, dont elles semblent sortir.
---------------	---

N

NAISSANT, ANTE adj. En termes de Blason, Naissant se dit d'un animal dont la tête paroît audessus d'une des pièces de l'écu. Lion naissant. Léopard naissant.

NASAL sub. m. Terme de Blason. Partie supérieure de l'ouverture d'un casque, d'un héaume, qui tomboit sur le nez du cavalier quand il l'abaissoit.

NATUREL, ELLE adj. Au naturel, se dit en termes de Blason, de certaines choses qui sont représentées avec leurs couleurs naturelles, comme les têtes, les fleurs, les fruits, etc.

NÉBULÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces faites en forme de nuées. Fasce nébulée.

NERVER v. act. Nervé, ée. En termes de Blason, il se dit des plantes, des herbes dont les nerfs, les fibres, sont d'un autre émail que celui du corps de la plante.

NILLÉE adj. f. Terme de Blason. Il se dit des croix ancrées plus étroites et plus menues que les croix ordinaires. Croix nillée.

NOUER v. act. Noué, ée. participe. En termes de Blason, il se dit de la queue d'un lion, lorsqu'elle a des noeuds en forme de houppe; et des pièces qui sont liées et entourées d'un lien d'un autre émail.

NOURRIR v. act. En termes de Blason, il se dit des plantes qui ne montrent point de racines, et des fleurs de lis dont la pointe d'en bas ne paroît pas.

O

ONDÉ, ÉE	adj. Ondé, en termes de Blason, se dit d'une pièce qui est formée par des lignes qui vont en ondes.
ONGLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Armé d'ongles. Il porte d'azur à trois cos d'argent onglés de sable. À l'aigle de sable onglé d'or. Il se dit aussi des bêtes à quatre pieds, quoiqu'elles n'aient point de griffes. À biche d'or onglée de sable. (ONGLE) - adj. Terme de Blason. Armé d'ongles. Il porte d'azur à trois coqs d'argent onglez de sable, à l'aigle de sable onglé d'or.
OPPOSER	v. act. Opposées, se dit en Blason, de deux pièces, quand la pointe de l'une regarde le chef, et la pointe de l'autre le bas de l'écu.
ORDONNER	v. act. En termes de Blason, on appelle Mal ordonnées, trois pièces mises en armoiries, une en chef, et deux autres parallèles en pointe.
OREILLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des poissons et des coquilles dont les oreilles paroissent.
ORLE	sub. m. Terme de Blason. Pièce honorable qui est faite en forme de bordure, mais qui ne touche pas les bords de l'écu. Il porte de sable à l'orle d'or, huit tours en orle. sub. m. Terme de Blason. Piece de l'Escu qui est faite en forme de bordure, mais qui ne touche pas les bords de l'Escu. Il porte de France à l'orle de gueule chargé de bezans d'or.
OTELLES	sub. f. pl. Terme de Blason. On donne ce nom à des bouts de fer de lance, dont l'écu est quelquefois chargé.

P

PAILLÉ, ÉE adj. Terme de Blason, synonyme de diapré. Il se dit des fasces, paux, et autres pièces bigarrées de diverses couleurs.

PAIRLE sub. m. Terme de Blason, qui se dit d'un pal mouvant de la pointe de l'écu, et divisé en deux parties égales, qui vont aboutir en forme d'Y aux deux angles du chef.

PAL sub. m. Il est principalement en usage dans le Blason. Son pluriel est Paux ou pals. Il porte d'or au pal de gueules, à deux pals de sinople.
sub. m. Gros pieu. Vieux mot. Il n'est plus en usage que dans le Blason. Il porte d'or au pal de gueule, à trois pals aiguisez.

PALISSER v. act. Palissé, ée. participe. En termes de Blason, il se dit des pièces à paux aiguisés, enclavés les uns dans les autres. Une enceinte palissée d'or.

PÂMER v. neut. Pâmé, en termes de Blason, se dit d'un poisson qui a la gueule béante. D'azur au dauphin d'or pâmé.

PAMPRÉ, ÉE adj. Terme de Blason, qui se dit des grappes de raisin attachées à la branche. D'or à trois grappes de raisin de sable pamprées de sinople.

PANNELLE sub. f. Terme de Blason, qui signifie une feuille de peuplier.

PAPELONÉ adj. m. Terme de Blason. Il se dit d'un écu chargé d'une espèce d'écailles. D'hermine, papeloné de gueules.

PARLANT, ANTE adj. On appelle en termes de Blason, Armes parlantes, les armes dont la pièce principale exprime le nom de la famille à qui elles appartiennent. Les armes de Mailli, qui sont des maillets, sont des armes parlantes.

PARTI	(PART) - en termes de Blason signifie, divisé de haut en bas en deux parties égales, & se dit de l'Escu. Il porte parti d'or & de gueules.
PARTITION	sub. f. En termes de Blason, Partition de l'écu, signifie, division de l'écu.
PATÉ, ÉE	adj. Il n'est guère en usage que dans cette phrase du Blason, Croix patée, qui se dit d'une croix qui a les extrémités en forme de pate. Patté, pattée (PATTE) - adj. Il n'est guere en usage que dans cette phrase de blason. Croix pattée.
PAVILLON	sub. m. Pavillon, en termes de Blason, se dit de ce qui enveloppe les armoiries des Souverains, et qu'ils ont seuls droit de porter.
PEAUTRÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des poissons dont la queue est d'un émail différent de celui du corps. Dauphin d'azur peautré d'or.
PÉLICAN	sub. m. Oiseau aquatique. En Blason, il est toujours représenté se perçant l'estomac avec le bec pour nourrir ses petits de son sang, et on le nomme Piété. Il porte d'or à la piété d'azur.
PENDANT, ANTE	adj. En termes de Blason, on nomme Pendans, les parties qui pendent au lambel au nombre de trois, quatre, cinq, six au plus, et que l'on spécifie en blasonnant.
PERCER	v. act. En termes de Blason, on appelle Pièces percées, celles qui sont à jour, et qui laissent voir l'émail du champ de l'écu.
PÉRIR	v. neut. Péri, ie. participe. On dit en termes de Blason, Péri en bande, péri en barre, Lorsque les pièces placées en bande ou en barre, sont posées de façon qu'elles ne touchent d'aucun côté aux extrémités de l'écu. Peri, perie (PERIR) - part. En terme de Blason on appelle, Peri en abysme, Un petit escu mis au milieu d'un grand. Il porte sur le tout peri en abysme.

PERLÉ, ÉE	adj. Orné de perles. En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en termes de Blason. Croix perlée. Couronne perlée. La couronne des Comtes est perlée. (PERLE) - adj. Orné de perles. En ce sens il n'a guere d'usage qu'en termes de blason. Croix perlée. couronne perlée. la couronne des Comtes est perlée.
PIÈCE	sub. f. Dans le Blason, on appelle Pièces honorables, Certaines pièces de l'écu, comme le chef, la bande, le pal, etc.
PIÉTÉ	sub. f. Piété en termes de Blason, se dit d'un pélican s'ouvrant le sein pour nourrir ses petits de son sang.
PIGNONÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit de ce qui s'élève en forme d'escalier de part et d'autre pyramidalemeut.
PLEIN, EINE	adj. En termes de Blason, on dit d'un homme qui porte les armes d'une Maison, sans les écarteler et sans brisure, qu'Il en porte les armes pleines. Et dans cette même acception, en parlant d'une maison qui dans l'écu de ses armes ne porte qu'un émail, ou qu'une couleur, on dit, qu'elle porte son écu d'or plein, de gueules plein, etc.
PLIER	v. act. Plié, ée. participe. En termes de Blason, il se dit des oiseaux qui n'étendent pas les ailes, particulièrement des aigles, que l'on dit alors être au vol plié.
PLUMETÉ	adj. Terme de Blason. Il se dit d'un écu chargé de menue broderie.
POINTE	sub. f. En termes de Blason, on appelle Pointe, la partie basse de l'écu. Pointe coupée d'or et d'azur. La pointe chargée d'une tour d'argent. Les armes de France sont d'azur à trois fleurs de lis d'or, deux en chef, et une en pointe.
POMMETÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Orné de pommettes. Il porte à la fasce d'argent pommetée de gueules.

Pommetté, pommetée (POMME) - adj. Terme de Blason. Orné de pommettes. A la face d'argent pommetté de gueule.

POSER v. act. Posé en termes de Blason, se dit des animaux arrêtés sur leurs pieds.

POTENCÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, croix potencée, qui signifie, une croix qui a une traverse à chaque bout.

(POTENCE) - adj. Terme de Blason. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, croix potencée, qui signifie une croix qui a une traverse à chaque bout.

POURPRE sub. m. Rouge foncé qui tire sur le violet. Le pourpre est une des couleurs du Blason; il se marque en gravure par des traits diagonaux, allant de l'angle gauche du chef, à l'angle droit de la base.

PROBOSCIDE sub. f. C'est le nom que les Anciens donnoient à la trompe de l'éléphant. On ne le lui a conservé que dans les Traités de l'Histoire Naturelle, et dans le Blason.

PUR, URE adj. Pur en termes de Blason, se dit des armoiries qui ne consistent qu'au seul émail du champ de l'écu, sans aucune pièce héraldique. Il porte d'argent pur, de gueules pur. On dit aussi Plein, dans le même sens.

Q

QUARTIER

sub. m. Quartier signifie, en termes de Blason, la quatrième portion d'un écusson écartelé. Il porte au premier quartier de.... au second quartier de.... au troisième quartier de... au quatrième quartier de..... On appelle aussi Quartier, les parties d'un grand écusson, qui contient des armoiries différentes, quoiqu'il y en ait plus de quatre. Ce Prince porte dans ses quartiers les armes de plusieurs Royaumes et de plusieurs Souverainetés. Franc-quartier s. masc. Terme de Blason. On nomme ainsi Le premier quartier de l'écu qui est à la droite du côté du chef. Il est moins grand qu'un vrai quartier d'écartelage. D'azur à deux mains d'or, au franc-quartier échiqueté d'argent et d'azur.

QUINTEFEUILLE

sub. f. Plante ainsi nommée, parce que la plupart de ses espèces ont cinq feuilles sur une même queue, rangées en forme de main ouverte. Les feuilles et la racine de cette plante sont employées en Médecine. On la figure souvent dans le Blason. Quintefeuille d'or. Quintefeuille d'azur. Quintefeuille de gueules.

(QUINT, quinte) - sub. f. Sorte d'herbe qui a cinq feuilles disposées en rond. On la figure souvent dans le Blason. Quintefeuille d'or. quintefeuille d'azur, quintefeuille de gueules.

R

RACCOURCIR	v. act. Raccourci se dit aussi en termes de Blason. Voy. Alezé.
RADIÉ, ÉE	adj. En termes de Médailles et de Blason, on appelle couronnes radiées, les couronnes antiques.
RAIS	sub. m. pl. En termes de Blason, l'on appelle Rais, les pointes qui sortent d'une étoile, comme des rayons. Régulièrement les étoiles en armoiries ont six rais, et quand elles en ont plus ou moins, on en marque le nombre, et on dit, une étoile à cinq rais; une étoile à huit rais.
RAMER	Ramé se dit aussi en termes de Blason. Voy. Chevillé.
RAMPANT, ANTE	adj. En termes de Blason, on dit, lion rampant, pour dire, un lion qui est représenté montant. Il est opposé à lion passant.
RANCHIER	sub. m. Terme de Blason. Il se dit du fer d'une faux.
RANGER	ou RANGIER. s. masc. Animal à quatre pieds, qui porte un bois comme le daim, et qui est d'une grandeur moyenne entre le cerf et le daim. Ce n'est guère qu'en termes de Blason qu'on lui donne ce nom. Dans le discours ordinaire, on l'appelle Renne; et il n'y en a guère que dans les Pays très-septentrionaux.
REBRASSER	v. act. En Blason, Rebrassé signifie bordé. Les bonnets des Princes, des Électeurs, etc. sont rebrassés d'hermine.
RECERCELÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des croix ancrées, tournées en cerceaux, et des queues de cochons et de lévriers.
RECOUPÉ	adj. Terme de Blason. Il se dit des écus mi-coupés et recoupés un peu plus bas.

RECROISETÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des croix dont les branches sont terminées par d'autres croix.
----------------	--

REGARDANT	sub. m. Regardant se dit en termes de Blason, des animaux qui ont la tête tournée comme s'ils regardoient leur queue.
-----------	---

REMPLEIR	v. act. Rempli en termes de Blason, se dit des écussons et des pièces vidées et remplies d'un autre émail.
----------	--

RENCONTRE	sub. f. Terme de Blason. Il se dit d'un animal qui se présente de front, et dont on voit les deux yeux. En ce sens, il est masculin.
-----------	--

RETRAIRE	v. act. En termes de Blason, il se dit des bandes, pax et fasces, qui de l'un de leurs côtés seulement ne touchent pas les bords de l'écu.
----------	--

RINCEAU	sub. m. Feuillage que l'on emploie dans les ornemens de Peinture et d'Architecture. Dans ce plafond il y a des rinceaux bien peints, bien sculptés. Il se dit aussi en Blason, des branches chargées de feuilles.
---------	---

ROMPRE	v. act. Rompu, en termes de Blason, se dit des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée.
--------	--

ROUANT	adj. Terme de Blason. Il se dit du paon qui étend sa queue.
--------	---

RUSTRE	sub. m. se dit en Blason d'une losange percée en rond, et il signifioit anciennement une sorte de lance.
--------	--

S

SABLE	<p>sub. m. Sable en termes de Blason, signifie la couleur noire. Il porte de sable à un lion d'or. Il porte d'or à une aigle de sable. Dans la Gravure, le sable se marque par des traits croisés.</p> <p>sub. m. Sable, en termes de blason sign. la couleur noire. Il porte de sable à un lion d'or ou d'argent. il porte d'or à une aigle de sable.</p>
SAILLANT, ANTE	<p>adj. En termes de Blason, il se dit d'une chèvre, mouton ou bélien en pied.</p>
SANGLER	<p>v. act. Sanglé, ée. participe. En termes de Blason, il se dit d'un cheval, d'un pourceau ou sanglier qui a autour du corps une ceinture d'un autre émail.</p>
SAUTANT, ANTE	<p>adj. Terme de Blason, qui se dit de la chèvre et du bouc qu'on représente dans l'attitude des lions rampans.</p>
SEMER	<p>v. act. On dit aussi en termes de Blason, Semé de fleurs de lis, semé de trèfles, etc. Et cela ne se dit que lorsque les pièces dont on parle sont tellement répandues par tout l'écu, que vers les bords de l'écu elles ne sont point entières.</p> <p>Semé, semée (SEMER) - part. Il a les significations de son verbe, Terre semée de bled. On dit aussi en termes de blason, Semé de fleurs de lys, semé de trefles.</p>
SÉNESTRE	<p>adj. des 2 g. Terme de Blason. Gauche. Le côté sénestre. On dit, À sénestre, pour, À gauche.</p>
SÉNESTRÉ, ÉE	<p>adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces qui en ont d'autres à leur gauche.</p>
SÉNESTROCHÈRE	<p>sub. m. Terme de Blason, qui se dit du bras gauche représenté dans un écu.</p>
SICAMOR	<p>sub. m. Terme de Blason, qui signifie, un berceau.</p>

SINOPLÉ	sub. m. Terme de Blason, qui signifie la couleur verte. Il porte de sinople à l'aigle d'argent. Il porte d'or à trois bandes de sinople. En Gravure, le sinople se marque par des traits qui vont de l'angle droit du chef de l'écu à l'angle gauche de la base.
SOMMER	v. act. En termes de Blason, il se dit d'une pièce qui en a une autre au-dessus d'elle.
SOUTENIR	v. act. Il se dit en termes de Blason, d'une pièce qui en a une autre au-dessous d'elle.
STANGUE	sub. f. Terme de Blason, qui se dit de la tige d'une ancre.
SUPPORT	sub. m. Support en termes de Blason, se dit des figures d'Anges, d'hommes ou d'animaux qui soutiennent un écusson; et il n'est guère d'usage qu'au pluriel. Avoir deux lions pour supports dans ses armes. Il avoit deux Sauvages pour supports. Les armes de France ont deux Anges pour supports. (PORTER) - sub. m. Support, en terme de Blason, signifie ce qui soustient un Ecusson, & n'a guerre d'usage qu'au pluriel. Les Armes d'un tel ont deux lions pour supports.
SUPPORTANT, ANTE	adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces au-dessus desquelles il se trouve quelque chose qui ne porte pas absolument dessus. Dans ce cas on se serviroit du mot chargé.
SUR	Sur le tout. Se dit dans le Blason d'un écusson qui se met au milieu d'une écartelure. Il porte écartelé de... et de ... et sur le tout de... On dit aussi en termes de Blason, Brochant sur le tout, en parlant d'une pièce qui va d'un côté à l'autre d'un écu dans lequel il y a d'autres pièces dont elle couvre une partie. On dit encore, Sur le tout du tout, en parlant d'un écusson qui est sur le milieu de l'écartelure d'un écusson qui est déjà sur le tout.
SURMONTER	v. act. Surmonté, ée. participe. On appelle en termes de Blason, Pièce surmontée, une pièce au-dessus de

laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement. Au chevron d'or surmonté d'une étoile.

Surmonté, surmontée (MONT) - part. Il a les significations de son verbe. On appelle en termes de blason, Piece surmontée, Une piece au dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement. Au chevron d'or surmonté d'une étoile.

T

TAILLER v. act. Taillé est aussi un terme de Blason, et se dit d'un écu, lorsqu'il est partagé en deux parties égales, par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe. Il porte taillé d'argent et de gueules.

TARÉ, ÉE adj. Taré en termes de Blason, se dit de la position du heaume ou timbre de l'écu. Taré de front. Taré de côté ou de profil.

TAU sub. m. Terme de Blason. Croix dont on a retranché la partie qui est au-dessus de la traverse; elle se trouve dans plusieurs armoiries.

TENANT sub. m. On appelle Tenans, en Blason, les supports qui ont des mains, comme les Anges, les Sirènes, etc.

TERRASSER v. act. Terrassé, ée. participe. On dit en termes de Blason, qu'un arbre est terrassé, pour, qu'on voit autour de l'arbre la motte de terre dans laquelle sont ses racines. Un tel porte d'argent à l'arbre de sinople terrassé de même. On dit aussi simplement Terrassé, pour la pointe de l'écu est occupée par de la terre couverte d'herbe. Un tel porte d'argent terrassé de sinople.

TIERCÉ adj. Terme de Blason. Il se dit de l'écu divisé en trois parties, en long, en large, diagonalement, ou en mantel.

TIERCE-FEUILLE sub. m. Terme de Blason, qui se dit d'un trèfle avec une queue.

TIGÉ, ÉE adj. Terme de Blason. Il se dit des arbres et plantes dont la tige est d'un émail différent.

TIMBRER v. act. Terme de Blason. Accompagner d'un timbre ou de quelque autre marque d'honneur, de dignité. Timbrer une armoirie. Les armes du Pape sont timbrées d'une tiare. En termes de Blason, il se dit de l'écu couvert du casque ou timbre.

(TIMBRE) - v. act. Terme de blason, Accompagner d'un timbre. Timbrer une armoirie.

TORQUE sub. f. Terme de Blason, qui se dit d'un bourlet qui se pose sur le heaume, et qui est des deux principaux émaux du corps des armoiries.

TORTIL sub. m. Terme de Blason. Sorte de diadème dont est ceinte une tête de more représentée sur un écu.

TORTILLANT, ANTE adj. Terme de Blason, qui se dit du serpent et de la givre.

TORTIS sub. m. Assemblage de plusieurs fils de chanvré, de laine, de soie, etc. tordus ensemble. Espèce de couronne ou de guirlande de fleurs. Un tortis de fleurs. Un tortis de myrte. Il est vieux. En termes de Blason, on appelle Tortis, le fil de perles qui entoure la couronne des Barons.

TOURNER v. act. En termes de Blason, on appelle un croissant mal tourné, celui dont les cornes regardent un côté de l'écu, au lieu de regarder le chef; ce qui est sa position naturelle.

TOURTEAU sub. m. Sorte de gâteau. Il est vieux, et il n'est plus guère d'usage que dans le Blason, où il signifie une pièce d'armoirie ronde, pleine et de couleur; en quoi il diffère du besant, qui est de même figure, aussi plein, mais de métal. Il porte d'or à trois tourteaux de gueules.

TRAIT sub. m. En termes de Blason, Trait signifie une rangée de petits carreaux dans une pièce d'armoiries échiquetée. Il porte d'or à la bande échiquetée de gueules et d'argent de trois traits.

TRANCHER v. act. Tranché se dit en termes de Blason, quand l'écu est coupé en ligne diagonale de la droite à la gauche.

Tranché, tranchée (TRANCHER) - part. Il a les significations de son verbe. Tranché, Terme de Blason,

qui se dit quand l'escu est coupé de la gauche à la droite.

TRANGLES	sub. f. plur. Terme de Blason, qui se dit des fascés rétrécies qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire, et qui sont en nombre impair.
----------	--

TRÉCHEUR	ou TRESCHEUR. sub. m. (On prononce Trékeur.) Terme de Blason. Espèce d'orle, qui n'a néanmoins que la moitié de sa largeur. Il y en a de simples et de doubles, quelquefois fleuronsés et contre-fleuronnés, et quelquefois fleurdelisés, comme celui du Royaume d'Écosse.
----------	--

TRÉFLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason, qui se dit des croix dont les extrémités sont terminées en trèfle.
------------	--

TREILLISSER	v. act. Garnir de treillis. En termes de Blason, c'est la même chose que Fretté, mais plus serré. Voy. Fretté.
-------------	--

TROIS	adj. num. des 2 g. Trois, deux, un. Terme de Blason. Il se dit de six pièces disposées trois en chef sur une ligne, deux au milieu, et une en pointe de l'écu.
-------	--

V

VAIR	<p>sub. m. Terme dont on se servoit autrefois pour exprimer une fourrure blanche et grise. Il ne s'emploie aujourd'hui qu'en matière d'Armoiries, et signifie, un des émaux du Blason, composé de plusieurs petites pièces égales, qui sont ordinairement d'argent et d'azur, rangées alternativement, et disposées de telle sorte, que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base. Tel porte de vair. Gros vair. Menu vair.</p> <p>(VARIER) - sub. m. Terme dont on se servoit autrefois pour exprimer une fourrure blanche & grise. Il ne s'emploie aujourd'hui qu'en matière d'armoiries, & signifie, un des émaux du blason, composé de plusieurs petites pièces égales, de deux couleurs, qui sont ordinairement d'argent & d'azur, rangées alternativement l'une après l'autre, & qui sont disposées de telle sorte que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent & la base à la base. Tel porte de vair.</p>
VAIRÉ	<p>adj. Terme de Blason. Qui imite le vair par la figure, et qui a d'autres couleurs. Telle maison porte vairé d'or et de gueules.</p> <p>(VARIER) - adj. Terme de blason. Qui imite le Vair par la figure, & qui a d'autres couleurs. Telle maison porte vairé d'or & de gueules.</p>
VANNET	<p>sub. m. Terme de Blason, qui se dit d'une coquille dont on voit le fond.</p>
VENTAIL	<p>sub. m. Terme de Blason. Partie inférieure de l'ouverture d'un casque, d'un héaume, qui se joint au nasal, quand on la veut fermer.</p>
VERGETER	<p>v. act. Vergeté en termes de Blason, se dit de l'écu chargé de pals au nombre de dix et au-delà.</p>
VERGETTE	<p>sub. f. Terme de Blason, qui se dit du pal diminué.</p>

VERSER	v. act. Versé en termes de Blason, se dit quelquefois des pièces renversées, comme le chevron, le croissant, etc. Il se dit aussi particulièrement du gland dans sa calotte.
--------	--

VÊTIR	v. act. En termes de Blason, Vêtu, se dit de l'écu chargé d'une losange qui en occupe le champ.
-------	---

VILENÉ	adj. Terme de Blason. Il se dit du lion dont on voit le sexe.
--------	---

VIRES	sub. m. pl. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs anneaux concentriques.
-------	---

VIROLÉ, ÉE	adj. Terme de Blason. Il se dit des cornes, huchets, trompes, etc. qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.
------------	---

VOL	sub. m. Vol en termes de Blason, signifie, deux ailes d'oiseau, étendues et jointes ensemble. Il porte d'or à un vol de sable. Et on appelle une aile seule, un demi-vol. (VOLER) - sub. m. Vol, en terme de blason, signifie les deux ailes d'un oiseau jointes ensemble. Il porte d'or, à un vol de sable. On appelle, un demi vol, une aile seule.
-----	--